

On a prévenu les P. Augustins déchauffés qu'ils ne tarderoient point à recevoir le décret de leur abolition ; cependant leur paroisse subsistera & sera desservi par quelques-uns d'eux. S. M. fait même construire dans leur église un maître-autel magnifique aux fraix de la caisse de religion.

Le magistrat de Bude va faire ériger au milieu de la grande place un monument public, en reconnoissance des bienfaits, dont S. M. l'Empereur a comblé successivement cette ville. Ce Monarque vient de faire aux habitans la remise de 58,000 florins, somme qui leur avoit été avancée en 1738, lors de la peste. — On apprend de Trieste, qu'un corsaire algérien, qui s'étoit rendu maître d'un bâtiment portant pavillon impérial, a eu à son retour la bastonade, par ordre du Dey, qui l'a déclaré en outre incapable de servir la république ; le commandant autrichien remis en liberté sur le champ, a été dédommagé à tous égards. — Un décret de la cour, publié depuis peu en Gallicie, enjoint à tous les païsans de construire à l'avenir en briques les cheminées & murailles principales des maisons qui viendroient à être brûlés ou détruites par quelqu'autre accident. Les feigneurs

---

cimetieres se mêlent avec celles de leurs aïeux qui professoient le même culte que nous. Dieu veuille que la tolérance civile qui les met à même de corriger bien des préjugés, consume enfin un rapprochement qui fait le vœu de tous les vrais Chrétiens !